



141



SNUipp65 BP 841 65008 Tarbes Cedex
Siège : école Jules Ferry 5 Rue André Breyer à Tarbes
Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06
Email : snu65@snuipp.fr Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

Chers collègues,

1) Carte scolaire

L'arrêté de carte scolaire (PJ) nous a été transmis par le Secrétaire Général de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale (anciennement Inspection Académique Départementale). La décision concernant le RPI Caixon-Nouilhan-Larreule fera l'objet d'un arrêté supplémentaire (en attente de décision).

2) Mouvement

Comme les années précédentes, l'intersyndicale du premier degré du département vous propose un site intersyndical pour vous aider à savoir quels sont les postes susceptibles d'être vacants lors du mouvement.

En effet, depuis 3 ans cette liste n'est plus établie par l'administration. Alors, si vous êtes titulaire d'un poste 1er degré des Hautes-Pyrénées et que vous avez l'intention de participer au mouvement, votre poste actuel est susceptible d'être vacant.

Il vous faut donc enregistrer votre poste "susceptible d'être vacant" dans le site intersyndical en suivant ce lien :

<http://sgencfdt65.olympe-network.com/mvt/65/>

Cette liste, complétée par et pour les collègues, est un outil syndical dont l'exactitude dépend des informations que chacun fournit. Chacun est donc garant de la validité des informations qu'il saisit.

Cordialement,
Magali Laborde



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, **ensemble** on les défend !

